

Voter contre l'exploitation de Malton et de Dorval serait absolument déraisonnable, voilà pourquoi nous sommes coincés.

Je ne sais pas si le ministre des Transports peut dire au président du Conseil du Trésor (M. Drury): «Je n'ai pas vraiment besoin de cet argent; vous pouvez donc laisser tomber». En fait, jusqu'à ce que le ministre des Transports dise à la Chambre aujourd'hui, en réponse à une de mes questions, qu'il n'y aurait aucune construction à Pickering mais qu'un travail de conception pourrait se faire, beaucoup de députés avaient l'impression qu'il avait dit en comité qu'il n'y aurait aucune planification ou conception ainsi qu'aucune construction.

**M. Atkey:** Citez ses observations.

**M. Harney:** Le député me demande de citer ses observations. En fait, j'ai passé le plus clair de cet après-midi à chercher dans les rapports du comité, la preuve que le ministre des Transports avait dit qu'il n'y aurait aucune planification ni conception. Si le représentant de St. Paul's peut trouver ce passage, je lui serais extrêmement reconnaissant. J'ai trouvé quelque chose d'approchant, mais ce n'est pas tout à fait cela. On parle d'autres députés disant que le ministre avait dit qu'il n'y aurait aucune conception ni planification, mais je ne puis trouver le passage où le ministre a dit cela. Dans les comptes rendus du comité, on a indiqué que j'ai dit «Étant donné que le ministre a dit qu'il n'y aurait aucune planification ni conception», etc. et j'ai posé ensuite une question sur l'expropriation. Malheureusement pour ce que j'essayais de prouver, le ministre a répondu au sujet de l'expropriation; mais, comme je l'ai dit, je serais très heureux que le député de St. Paul's m'aide à trouver le passage que je cherche dans ce volumineux rapport.

Ce qui compte, c'est que les députés avaient bien l'impression qu'il n'y aurait aucune planification ni conception. Les habitants de la région de Pickering auraient de meilleures raisons de croire à la sincérité du ministre et de son ministère si l'on retirait ce petit poste. Comme le gouvernement court le risque de recevoir des œufs à la figure si la décision est défavorable à la construction de l'aéroport de Pickering, il pourrait y échapper en ne dépensant pas 4 millions de dollars à planifier quelque chose qui pourrait ne pas être construit.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Je regrette de devoir interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, parmi les crédits énumérés dans la motion de l'honorable député de Yukon (M. Nielsen), il y en a deux assez importants, dont le crédit n° 5 relatif à Information Canada, qui, sauf pour les dépenses du Programme de l'Imprimeur de la Reine, est contesté.

Monsieur l'Orateur, tout le monde—les membres du gouvernement surtout—sait qu'Information Canada est ni plus ni moins qu'une agence de publicité pour les affaires gouvernementales, pour le parti libéral. On a difficilement accès à Information Canada, et pourtant le président du Conseil du Trésor (M. Drury) accepte toute les dépenses de cet organisme et les soumet au Parlement pour que nous adoptions ces crédits, qui figurent parmi ceux du ministère du Travail. Par ailleurs, quand nous demandons

### Prévisions budgétaires

au président du Conseil du Trésor de l'aide pour nos bureaux, afin de nous aider le plus possible à servir les électeurs, il n'a jamais d'argent. On est incapable de trouver les fonds nécessaires pour nous donner le nombre de secrétaires dont nous avons besoin, alors que l'on «s'enfarge» à Information Canada tant il y a du monde. Cela me fait un peu penser aux 12,012 employés de l'Hydro-Québec, avec des souliers à empeigne d'acier pour éviter de s'écraser les orteils mutuellement.

● (1750)

Monsieur l'Orateur, voilà le crédit qu'on nous demande d'accorder à Information Canada, et je vois le président du Conseil du Trésor, qui est à son siège, prendre note de cela. Quand nous lui demandons des services supplémentaires, ce n'est pas pour le plaisir de la chose, ce n'est pas pour permettre à plus de gens de «s'enfarger», mais pour nous permettre d'assurer à nos électeurs les meilleurs services possibles.

Il y a un autre crédit qui m'intéresse grandement, soit le crédit n° 50, qui figure parmi ceux du secrétariat d'État. Ce poste est consacré à la Société Radio-Canada; il s'agit d'un montant de \$59,999 qui représente le salaire du président. Il faudrait radier ce crédit. L'idée qui sous-tend cette motion c'est de permettre aux représentants du peuple de dire comment ils veulent que l'argent des contribuables soit dépensé. La motion ne veut nullement censurer le président de la Société Radio-Canada, dont on propose de réduire le traitement.

Monsieur l'Orateur, Radio-Canada, cette année, a le culot, l'audace et l'effronterie, comme d'habitude, de demander au Parlement de voter \$232,797,000. La proposition faite au comité de réduire cette somme de \$1,000 a été adoptée par six voix contre cinq. Monsieur l'Orateur, Radio-Canada—je le répète—est un repaire de séparatistes en ce qui concerne le réseau français.

Cela ne veut pas dire que tous sont des incompetents, non, mais je pense que les 232 millions de dollars affectés à Radio-Canada devraient être complètement rejetés. Au fait, il conviendrait de fermer la «boutique» pour au moins un an, faire le nettoyage qui s'impose et recommencer sur une base solide, en vue d'assurer de meilleurs services à la population canadienne.

Je vois Radio-Canada comme un moyen de réaliser l'unité canadienne, d'aider les Canadiens à mieux se connaître et à mieux se comprendre. Ce dont on entend le moins parler à Radio-Canada, ce sont les problèmes auxquels on se heurte au Canada.

On diffuse des nouvelles chaque jour dans toutes les provinces. Le soir aux nouvelles, on entend parler du Vietnam, de la Russie, de l'Algérie, de la France, de l'Afrique, du Watergate ou de l'Argentine. Des nouvelles du Canada, ou en a à peu près pour deux minutes sur les 20 consacrées à cette émission.

A plusieurs reprises, à la suite de la période des questions orales, on m'a invité à la pièce 130-S, pour une entrevue. Là, on me questionne, et l'on télévisé l'entrevue. Sur l'écran, on ne voit rien de cela quand j'écoute les nouvelles françaises à 10 h 30 ou les nouvelles anglaises à 11 heures. A entendre ces gars-là, on jurerait qu'il n'y a que trois partis politiques à la Chambre: le parti ministériel, les conservateurs progressistes et le Nouveau parti démocratique. Les créditistes n'existent pas. On n'est pas encore parvenu à leur montrer que nous sommes ici.